

Le conseil de la Municipalité de St-Aimé-du-Lac-des-Îles siège en séance ordinaire ce 9 mars 2021 à 19 h 30 par vidéoconférence.

Sont présents à cette vidéoconférence le maire monsieur M. Luc Diotte, les conseillères mesdames Kim Elbilia, Mélanie Lampron, Anne-Marie Lareau et Lyne Martel, les conseillers messieurs André Benoit et André Cyr.

Assistent également mesdames madame Nancy Carpentier, directrice générale et secrétaire-trésorière et la secrétaire-trésorière adjointe, madame Josée Collard.

3798-21-03-1 OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Le quorum est constaté, l'assemblée est ouverte par un mot de bienvenue.

3799-21-03-2 APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par monsieur André Benoit, appuyée par madame Anne-Marie Lareau, d'approuver l'ordre du jour tel que présenté.

ADOPTÉ

3800-21-03-2 PÉRIODE DE QUESTIONS PORTANT UNIQUEMENT SUR L'ORDRE DU JOUR PRÉSENTÉ

Monsieur le maire déclare la période de questions portant uniquement sur l'ordre du jour présenté ouverte.

3801-21-03-3 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE DU 9 FÉVRIER 2021

Chaque membre du conseil ayant reçu copie du procès-verbal, la secrétaire-trésorière adjointe est dispensée d'en faire lecture.

Il est proposé madame Mélanie Lampron, appuyée par madame Anne-Marie Lareau, d'approuver le procès-verbal de l'assemblée régulière du 9 février 2021 du conseil de la Municipalité de Saint-Aimé-du-Lac-des-Îles, sous réserve d'une correction au point 3779-21-02-4.4 afin de mentionner résolu à l'unanimité plutôt qu'à la majorité.

ADOPTÉ

3802-21-03-4 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE EXTRAORDINAIRE DU 15 SEPTEMBRE 2020

Chaque membre du conseil ayant reçu copie du procès-verbal, la secrétaire-trésorière adjointe est dispensée d'en faire lecture.

Il est proposé par madame Mélanie Lampron propose, appuyée par madame Anne-Marie Lareau d'approuver le procès-verbal de l'assemblée régulière du 9 février 2021 du conseil de la Municipalité de Saint-Aimé-du-Lac-des-Îles, sous réserve d'une correction mineure au texte du point 3467-20-09-04.

ADOPTÉ

3803-21-03-5 LISTE DES COMPTES À PAYER AU 28 FÉVRIER 2021

Il est proposé par madame Anne-Marie Lareau appuyée par madame Kim Elbilia d'approuver à l'unanimité les comptes à payer de la liste du 28 février 2021 (jointe en annexe A) pour une somme totalisant 16 798,16 \$ et d'autoriser la secrétaire-trésorière adjointe de la municipalité d'effectuer le paiement de ces comptes à qui de droit.

ADOPTÉ

3804-21-03-6 **LISTE DES CHÈQUES ET PAIEMENTS ACCESD DU 1^{er} AU 28 FÉVRIER 2021 À ÊTRE ENTÉRINÉS**

Il est proposé par madame Mélanie Lampron, appuyée par madame Anne-Marie Lareau, d'approuver la liste des chèques et paiements ACCÈSD à être entérinées du 1^{er} au 28 février 2021 (jointe en annexe B).

ADOPTÉ

3805-21-03-7 **REGISTRE DES SALAIRES VERSÉS DU 1^{er} AU 22 FÉVRIER 2021**

Il est proposé par monsieur André Benoit, appuyée par madame Anne-Marie Lareau, d'approuver le registre des salaires à être entérinés du 1^{er} au 22 février 2021 (joint en annexe C).

ADOPTÉ

3806-21-03-8 **DÉPÔT/DÉCLARATIONS D'INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES**

Il est proposé par madame Mélanie Lampron, appuyée par madame Kim Elbilja, d'accepter le dépôt des déclarations d'intérêts pécuniaires suivantes en date du 12 février 2021, à savoir :

- Madame Lyne Martel, conseillère no.2
- Monsieur Luc Diotte, maire

ADOPTÉ

3807-21-03-9 **LA MÈRE VEILLE/DISPONIBILITÉ DES FONDS POUR ACHATS DE COUCHES LAVABLES**

La secrétaire-trésorière adjointe informe les membres du conseil municipal que les fonds du projet d'aide à la famille en matière d'achat de couches lavables en 2020 de la Mère Veille n'ont pas été utilisés. Les membres conviennent de publiciser cette information via le site Facebook ainsi qu'au moyen du panneau numérique de la municipalité.

3808-21-03-10 **DEMANDE DE CONTRIBUTION FINANCIÈRE/FONDATION DU CENTRE HOSPITALIER DE MONT-LAURIER**

Il est proposé par monsieur André Cyr, appuyée par madame Anne-Marie Lareau d'approuver la demande de contribution pour une somme totale de 824,00 \$ représentant 1,00 \$ par citoyen.

ADOPTÉ

3809-21-03-11 **MMQ – ASSURANCE – AJOUT DE GARANTIES OPTIONNELLES**

À la demande du maire, monsieur Diotte, la directrice générale présente les nouvelles options de couverture proposées par la MMQ; comme cette dernière est entrée en poste que le 1^{er} mars dernier, il est suggéré de reporter ce sujet à la prochaine réunion du conseil municipal afin qu'elle soit en mesure de présenter un dossier plus étoffé.

REPORTÉ

3810-21-03-12 **MMQ – ASSURANCE – NOUVELLE EXCLUSION DES BARRAGES**

Les membres du conseil municipal demandent à la directrice générale de prendre contact avec la ville de Mont-Laurier afin de vérifier l'établissement d'un partenariat concernant la gestion et la sécurité du barrage.

REPORTÉ

3811-21-03-13 **MMQ – ASSURANCE – RÉDUCTION DE COUVERTURE POUR TROIS (3) EMPLACEMENTS**

La directrice générale, madame Nancy Carpentier, informe les membres du conseil municipal qu'il y a lieu de procéder à une réduction de couverture d'assurance pour trois (3) emplacements; laquelle nécessite une résolution du conseil à cet effet.

Il est proposé par madame Mélanie Lampron, appuyée par madame Anne-Marie Lareau d'approuver la réduction de valeur des emplacements de la façon suivante :

Affectation	Adresse	Montant d'assurance			Nouvelle valeur attribuée
		Bâtiment (\$)	Contenu (\$)	Total (\$)	
Autre : (2 remises)	854, route 309, Saint-Amé-du-Lac-des-Iles, QC J0W 1J0	77666	0	77666	1 remise : 10000
Autre : (Quai public)	940, ch. De la Presqu'île, Saint-Amé-du-Lac-des-Iles, QC J0W 1J0	44770	0	44770	30000
Autre (Bâtiment de la plage municipale), 1 cabinet pour se changer	1102, ch. De la Presqu'île, Saint-Amé-du-Lac-des-Iles, QC J0W 1J0	29043	0	29043	Infrastructure à démolir/reconstruire 10000

ADOPTÉ

3812-21-03-14 **AUTORISATION DE SIGNATURES POUR ET AU NOM DE LA MUNICIPALITÉ À SIGNER LES EFFETS BANCAIRES**

Il est proposé par madame Mélanie Lampron, appuyée par madame Anne-Marie Lareau que tous les chèques de la Municipalité de Saint-Aimé-du-Lac-des-Iles, tirés sur tous ses comptes soient signés en son nom par Monsieur le Maire Luc Diotte et/ou par le pro-maire Monsieur le conseiller André Benoit et signés/contresignés par la secrétaire-trésorière/directrice générale Mme Nancy Carpentier et/ou la secrétaire-trésorière adjointe, Mme Josée Collard.

Que Mme Nancy Carpentier, secrétaire-trésorière/directrice générale et/ou la secrétaire-trésorière adjointe Mme Josée Collard sont, par la présente, autorisées pour et au nom de la Municipalité, à négocier avec, déposer ou transférer, à la Caisse Desjardins de Mont-Laurier, pour crédit au nom de la Municipalité, toutes lettres de change, tous billets à ordre, chèques et ordres de paiement d'argent et tous autres effets négociables, et pour ces fins à les endosser pour la Municipalité soit par écrit ou par tampon.

Que Mme Nancy Carpentier, secrétaire-trésorière/directrice générale et/ou la secrétaire-trésorière adjointe Mme Josée Collard sont par la présente autorisées pour et au nom de la Municipalité, à arranger, régler, solder et viser, lorsque nécessaire, tous les livres et comptes entre la Municipalité et la Caisse et à recevoir tous chèques payés et toutes pièces justificatives, toutes lettres de change non payées et non acceptées et tous autres instruments négociables.

Que Mme Nancy Carpentier, secrétaire-trésorière/directrice générale et/ou la secrétaire-trésorière adjointe Mme Josée Collard sont, par la présente, autorisées pour et au nom de la Municipalité, à obtenir la livraison par la Caisse, de toutes actions, obligations et tous autres titres gardés en sûreté à ladite Caisse ou autrement pour le compte de la Municipalité et à donner des reçus valides et engageants.

Que cette résolution soit communiquée à la Caisse Desjardins de Mont-Laurier et reste en vigueur jusqu'à ce qu'un avis écrit du contraire ait été donné au directeur de la Caisse.

ADOPTÉ

- 3813-21-03-15** **MANDAT D'ARPENTAGE POUR LE DÉVELOPPEMENT DES TERRAINS DE LA MONTAGNE**
- ATTENDU QUE** la Municipalité désire promouvoir le développement de la montagne en procédant à la vente des terrains construisibles des lots 5561829, 5562241, 5562243, 55662245, 5562507 et 5562517 sous le matricule 8040-19-7064-0-000-0000;
- ATTENDU QU'IL** est dans l'intérêt de la Municipalité que lesdits terrains soient arpentés afin d'en établir les limites et les dimensions pour chacun des lots;
- EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par madame Anne-Marie Lareau, appuyé par monsieur André Cyr que le conseil de la Municipalité donne un mandat d'arpentage à monsieur Denis Robidoux, arpenteur-géomètre de la firme Groupe Barbe & Robidoux afin que les lots soient arpentés afin d'en établir les limites et les dimensions; et
- D'AUTORISER** le Maire, monsieur Luc Diotte et Monsieur Tommy Millette, inspecteur en bâtiment et en environnement pour la Municipalité à signer pour et au nom de la Municipalité tous documents relatifs au dossier d'arpentage du développement de la montagne.

ADOPTÉ

- 3814-21-03-16** **ACHAT D'UN PORTABLE POUR DIRECTION GÉNÉRALE**
- Suivant l'embauche de la directrice générale, il est proposé par monsieur André Cyr, appuyée par madame Mélanie Lampron que la Municipalité procède à l'achat d'un ordinateur portable pour cette dernière chez Bélanger Électronique.

ADOPTÉ

- 3815-21-03-17** **DÉROULEMENT DES ASSEMBLÉES DU CONSEIL**
- Le maire, monsieur Diotte cède maintenant la parole à madame Mélanie Lampron. Elle indique qu'il y aurait lieu que les assemblées du conseil se déroulent en tout temps par les moyens technologiques disponibles, tout en respectant les consignes sanitaires, soit en présentiel, mais également au moyen de la vidéoconférence.
- Il est proposé par monsieur André Benoit, appuyée par madame Mélanie Lampron que les assemblées du conseil se déroulent en tout temps par les moyens technologiques disponibles, tout en respectant les consignes sanitaires, soit en présentiel, mais également au moyen de la vidéoconférence.

ADOPTÉ

- 3816-21-03-18** **VIDÉODIFFUSION DES ASSEMBLÉES DU CONSEIL**
- Le maire, monsieur Diotte cède maintenant la parole à la directrice générale, madame Nancy Carpentier. Cette dernière informe les membres du conseil municipal des démarches entreprises et des pistes de solution afin d'améliorer la qualité de la diffusion des assemblées du conseil. Les membres du conseil municipal discutent entre eux des éléments présentés; ils conviennent que madame Carpentier poursuivent les démarches se poursuivent et qu'elle en fasse un rapport lors de la prochaine séance du conseil en avril 2021.

REPORTÉ

- 3817-21-03-19** **SOFIL -TECQ -CHEMIN DIOTTE (TRAVAUX 2019)**
- La secrétaire-trésorière adjointe, madame Josée Collard, informe les membres du conseil municipal que le Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation a procédé au transfert d'une somme de 21927 \$ concernant le dossier SOFIL -TECQ -Chemin Diotte (travaux 2019)

- 3818-21-03-20** **MRCAL – RENOUELEMENT DU BNE 2021-2022**
- Il est proposé par monsieur André Benoit, appuyé par monsieur André Cyr que la directrice générale, Nancy Carpentier, soit autorisée au nom de la Municipalité de St-Aimé-du-Lac-des-Iles à signer tout document pour la demander de renouvellement du bail non exclusif (BNE) d'exploitation de sable et de gravier délivré par la MRC Antoine-Labelle ainsi qu'à payer la somme de 299,00 \$ pour son renouvellement.

ADOPTÉ

3819-21-03-21 PAVL – VOLET PPA AMÉLIORATION CHEMIN CONSTANTINEAU

La secrétaire-trésorière adjointe, madame Josée Collard, informe les membres du conseil municipal que le Ministère des Transports a octroyé la somme de 25 000 \$ à titre d'aide financière pour les travaux d'amélioration du Chemin Constantineau dans le cadre Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) – Volet projets particuliers d'amélioration par circonscription électorale (PPA-CE).

3820-21-03-22 RANDO QUÉBEC - RENOUELEMENT 2021-2022

Il est proposé par madame Anne-Marie Lareau, appuyée par Kim Elbilia que la directrice générale, Nancy Carpentier, soit autorisée au nom de la Municipalité de St-Aimé-du-Lac-des-Iles à signer tout document pour la demander de renouvellement de l'adhésion au Réseau Rando Québec ainsi qu'à payer la somme de 200,00 \$ pour son renouvellement.

ADOPTÉ**3821-21-03-23 CAMP DE JOUR : HORAIRE ET AUTRES DÉTAILS**

La secrétaire-trésorière adjointe, madame Josée Collard, informe les membres du conseil municipal que l'ouverture et les services qui pourront être offerts vont dépendre des mesures et consignes sanitaires. À ce jour, la Municipalité n'a reçu aucune indication. Elle indique également que la subvention a cependant été demandée pour deux (2) monitrices. Madame Mélanie Lampron s'interroge s'il reste des fonds disponibles quant à l'aide financière dans le contexte de la pandémie de la Covid-19 par la Direction générale des finances municipales et des programmes; la directrice générale fera un suivi à cet effet lors de la prochaine réunion en avril 2021.

3822-21-03-24 DEMANDE D'AUTORISATION POUR LA RELOCALISATION DE LA BORNE FONTAINE SÈCHE PAR LE SERVICE INCENDIES DE MONT-LAURIER**REPORTÉ****3823-21-03-25 RAPPORT D'INSPECTION DU PANNEAU D'ALARME INCENDIE ET COÛT DE LA MISE À NIVEAU**

La secrétaire-trésorière adjointe, madame Josée Collard, présente le rapport du technicien incendie ainsi que ses recommandations aux membres du conseil municipal.

Il est proposé par madame Mélanie Lampron, appuyée par Kim Elbilia que la directrice générale, Nancy Carpentier, soit autorisée au nom de la Municipalité de St-Aimé-du-Lac-des-Iles à procéder à la mise à niveau du panneau d'alarme incendie selon les recommandations du technicien incendie, tel que présentées.

ADOPTÉ**3824-21-03-26 DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS**

Monsieur le maire déclare la deuxième période de questions

3825-21-03-27 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée sur proposition de madame Anne-Marie Lareau, appuyée par madame Lyne Martel.

ADOPTÉ

Luc Diotte
Maire

Nancy Carpentier
Directrice générale

Je, Luc Diotte, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du *Code municipal du Québec*.

Luc Diotte
Maire

Je, Josée Collard, secrétaire-trésorière adjointe, certifie par les présentes, que les dépenses autorisées dans cette séance ont des crédits suffisants.

Josée Collard
Secrétaire-trésorière adjointe